

Pétition

Réduction du risque d'exportation d'armes par des entreprises suisses



Accepté par la Session des jeunes par 90 voix contre 62

Année: 2016
Thème: Exportation des armes
Destinataire: Parlement
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session des Jeunes demande que les pays vers lesquels la Suisse exporte des armes (à l'exception des armes de sport) aient au préalable ratifié et mis en oeuvre le TCA (Traité sur le commerce des armes, ATT en anglais) et qu'ils ne fassent pas l'objet d'une condamnation récente du Conseil des Droits de l'Homme.

Justification:

Le Traité sur le commerce des armes est un traité international comparable aux Conventions sur les droits humains. Il dispose que les pays qui l'ont ratifié ne peuvent pas se livrer au commerce des armes avec des pays coupables de génocide, de violations systématiques des droits humains ou de violences contre leur population civile. La Suisse pourrait ainsi donner l'exemple en devenant le premier pays à ne plus exporter d'armes vers des pays qui ne respectent pas scrupuleusement les principes humanitaires du TCA.

Les exportations d'armes représentent 0.1% du PIB (produit intérieur brut) de la Suisse. Cette réglementation ne s'appliquera qu'à une fraction de ce 0.1%. Cette pétition nous donne la possibilité d'envoyer au monde un signal fort et de jouer un rôle de pionnier.

Informations intéressantes sur le thème et Document

16.2020_Risikominderung_Waffenexport.pdf

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé